

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

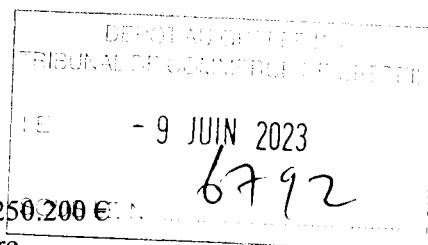
Numéro de gestion : 2008 B 00513 Numéro SIREN : 502 266 968 Nom ou dénomination : AS2R
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2023 sous le numéro de dépôt 6792

A.S.2.R.

Société par actions simplifiée au capital de 250.200 €

Siège social : 118 avenue Beaurepaire
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
502 266 968 RCS CRÉTEIL



COMPTES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2022

Copie certifiée conforme
Le Président

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	1 455	1 455				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 200	1 200				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	299 374	290 376	8 998	30 943	-21 945	-70.92
	Autres immobilisations corporelles	85 224	52 183	33 041	45 855	-12 814	-27.95
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	3 000		3 000		3 000	
	Autres immobilisations financières						
	Total II	390 253	345 214	45 039	76 798	-31 759	-41.35
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	30 262		30 262	21 230	9 032	42.54
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	686 046	366 464	319 582	288 338	31 244	10.84
	Autres créances	60 314		60 314	64 929	-4 615	-7.11
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 033 216		1 033 216	1 063 744	-30 528	-2.87
	Charges constatées d'avance (3)	5 520		5 520	6 763	-1 243	-18.38
	Total III	1 815 358	366 464	1 448 894	1 445 005	3 890	0.27
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 205 611	711 678	1 493 933	1 521 803	-27 869	-1.83

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

686 046

CABINET SEROC AUDIT

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 200) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	250 200	250 200		
	Réserves				
	Réserve légale	25 020	25 020		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	586 461	485 407	101 054	20.82
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	37 899	101 054	-63 155	-62.50
	Subventions d'investissement	3 176	4 376	-1 200	-27.42
	Provisions réglementées				
	Total I	902 756	866 057	36 699	4.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	109	79	30	38.07
	Emprunts et dettes financières diverses	22 788	23 827	-1 039	-4.36
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	401 513	483 655	-82 142	-16.98
	Dettes fiscales et sociales	117 298	134 192	-16 893	-12.59
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	49 469	13 993	35 476	253.52
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	591 177	655 746	-64 569	-9.85
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 493 933	1 521 803	-27 869	-1.83

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

591 177 655 746

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 602 515		1 602 515	1 505 485		97 031	6.45
Chiffre d'affaires NET	1 602 515		1 602 515	1 505 485		97 031	6.45
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			151 641	13 193		138 448	NS
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			1 754 157	1 518 678		235 479	15.51
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			367 740	253 258		114 482	45.20
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-9 032	3 375		-12 407	-367.61
Autres achats et charges externes *			889 520	863 196		26 324	3.05
Impôts, taxes et versements assimilés			12 350	6 399		5 951	92.99
Salaires et traitements			200 268	145 828		54 440	37.33
Charges sociales			71 626	51 832		19 794	38.19
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 759	49 566		-14 807	-29.87
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			146 511	10 841		135 670	NS
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			1 713 742	1 384 296		329 446	23.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			40 415	134 382		-93 967	-69.93
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

1 881

1 627

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2022	12	30/09/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	40 415		134 382		-93 967	-69.93
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 891		811		1 081	133.31
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 700		1 200		2 500	208.33
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	5 591		2 011		3 581	178.08
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	252		2 761		-2 509	-90.88
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	252		2 761		-2 509	-90.88
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 340		-750		6 090	811.95
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	7 855		32 578		-24 723	-75.89
Total des produits (I+III+V+VII)	1 759 748		1 520 688		239 060	15.72
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 721 849		1 419 634		302 214	21.29
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	37 899		101 054		-63 155	-62.50

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

AS2R

118 AVENUE BEAUREPAIRE

94100 ST MAUR DES FOSSES

ANNEXE DU 01/10/2021 AU 30/09/2022

CABINET SEROC AUDIT

70 A AVENUE DE NORMANDIE

PLA 222 BAT E5

94150 RUNGIS

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 493 933.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 602 515.24 Euros et dégageant un bénéfice de 37 899.33 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique méritant une information particulière pour une lecture avisée des comptes annuels n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2022.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2022.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Aucune dérogation aux principes comptables n'est intervenue.

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néant

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

Les nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composant sont appliquées depuis l'exercice 2011.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	1 455		
TOTAL	1 455		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 200		
TOTAL	1 200		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	299 374		
Installations générales agencements aménagements divers	4 773		
Matériel de transport	75 900		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 742		
TOTAL	384 788		
Prêts, autres immobilisations financières			3 500
TOTAL			3 500
TOTAL GENERAL	387 443		3 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			1 455	1 455
TOTAL			1 455	1 455
Autres immobilisations incorporelles			1 200	1 200
TOTAL			1 200	1 200
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			299 374	299 374
Installations générales agencements aménagements divers			4 773	4 773
Matériel de transport		191	75 709	75 709
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 742	4 742
TOTAL		191	384 598	384 598
Prêts, autres immobilisations financières	500		3 000	3 000
TOTAL	500		3 000	3 000
TOTAL GENERAL	500	191	390 253	390 253

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	1 455			1 455
TOTAL	1 455			1 455
Autres immobilisations incorporelles	1 200			1 200
TOTAL	1 200			1 200
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	268 431	21 945		290 376
Installations générales agencements aménagements divers	4 260	134		4 394
Matériel de transport	31 006	12 456	191	43 271
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 294	224		4 518
TOTAL	307 991	34 759	191	342 559
TOTAL GENERAL	310 645	34 759	191	345 214

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	21 945				
Instal.générales agenc.aménag.divers	134				
Matériel de transport	12 456				
Matériel de bureau informatique mobilier	224				
TOTAL	34 759				
TOTAL GENERAL	34 759				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	368 537	146 511	148 584		366 464
TOTAL	368 537	146 511	148 584		366 464
TOTAL GENERAL	368 537	146 511	148 584		366 464
Dont dotations et reprises d'exploitation		146 511	148 584		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 000		3 000
Clients douteux ou litigieux	432 133	0	432 133
Autres créances clients	253 913	-0	253 913
Impôts sur les bénéfices	13 120	13 120	
Taxe sur la valeur ajoutée	34 258	34 258	
Débiteurs divers	12 936	12 936	
Charges constatées d'avance	5 520	5 520	
TOTAL	754 880	65 834	689 046
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	3 500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	500		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	109	109		
Fournisseurs et comptes rattachés	401 513	401 513		
Personnel et comptes rattachés	10 855	10 855		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 885	22 885		
Taxe sur la valeur ajoutée	79 952	79 952		
Autres impôts taxes et assimilés	3 606	3 606		
Groupe et associés	22 788	22 788		
Autres dettes	49 469	49 469		
TOTAL	591 177	591 177		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	417.0000	600			600

Provision spéciale de réévaluation

Néant

Variations de la réserve de réévaluation

Néant

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	1 455	
Total général	1 455	



SERENITY EXPERTISE

société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

A.S.2.R

Société par actions simplifiée

Au capital de 250.200 Euros

Siège social : 118 Avenue Beaurepaire

94100 SAINT MAUR DES FOSSES

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022**

Siège social : 24 rue Notre Dame de Bon Secours 60200 COMPIEGNE ● Téléphone : 07 88 88 90 71

E-mail : s.gonthier@serenity-expertise.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables et de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes
Régime fiscal de l'impôt sur les sociétés (IS) - SARL simplifiée au capital de 1 000 000 € - SIRET 3028 724056 00023 R - S Compagnie - APE 5920Z



SERENITY EXPERTISE

serenity-expertise.com | expertise-comptable.com | des comptes annuels aux comptes

A.S.2.R.

Société par actions simplifiée

Au capital de 250.200 Euros

Siège social :

118 avenue Beaurepaire

94100 SAINT MAUR DES FOSSES

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

OUTRE LE PAGE DE GARDE, LE PRESENT DOCUMENT COMPREND :

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

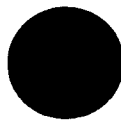
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Siège social : 24 rue Notre Dame de Bon Secours 60200 COMPIEGNE ● Téléphone : 07 88 88 90 71

E-mail : s.gonthier@serenity-expertise.com

Société à capital simplifié de l'Ordre des experts-comptables et de la Compagnie Française des Commissaires aux Comptes
Régistrée au Tribunal de Commerce de Saint-Denis (93) au capital de 1 000 000 Euros - SIRET 844 724 078 000 078 - Compagnie : 329544202



SERENITY EXPERTISE

UN EXPERT EN EXPERTISE COMPTABLE ET FISCAL POUR LES ENTREPRISES ET LES COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022
--

Siège social : 24 rue Notre Dame de Bon Secours 60200 COMPIEGNE ● **Téléphone :** 07 88 88 90 71

E-mail : s.gonthier@serenity-expertise.com

Société membre agréée de l'Ordre des experts-comptables et de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes
Région Hauts-de-France – S.A.M.I. à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euro – SIRET 848 720 056 00023 R65 Compiègne – APE 6920Z

A.S.2.R SAS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 Septembre 2022

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée A.S.2.R relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A.S.2.R à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.



SERENITY EXPERTISE

SECURITE - EXPERTISE COMPTABLE - FISCAL - JURIDIQUE - SOCIAL - AUXILIAIRE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société par actions simplifiée.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Compiègne

Le 15 mars 2023

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sébastien GONTHIER

Pour la société SERENITY EXPERTISE

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France



ANNEXE au RAPPORT sur les COMPTES ANNUELS clos le 30 Septembre 2022

DESCRIPTION DETAILLEE des RESPONSABILITES du COMMISSAIRE aux COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	1 455	1 455				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 200	1 200				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	299 374	290 376	8 998	30 943	-21 945	-70.92
	Autres immobilisations corporelles	85 224	52 183	33 041	45 855	-12 814	-27.95
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	3 000		3 000		3 000	
	Autres immobilisations financières						
	Total II	390 253	345 214	45 039	76 798	-31 759	-41.35
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	30 262		30 262	21 230	9 032	42.54
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	686 046	366 464	319 582	288 338	31 244	10.84
	Autres créances	60 314		60 314	64 929	-4 615	-7.11
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 033 216		1 033 216	1 063 744	-30 528	-2.87
	Charges constatées d'avance (3)	5 520		5 520	6 763	-1 243	-18.38
	Total III	1 815 358	366 464	1 448 894	1 445 005	3 890	0.27
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 205 611	711 678	1 493 933	1 521 803	-27 869	-1.83

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

686 046

CABINET SEROC AUDIT

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 200) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	250 200	250 200		
	Réserves				
	Réserve légale	25 020	25 020		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	586 461	485 407	101 054	20.82
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	37 899	101 054	-63 155	-62.50
	Subventions d'investissement	3 176	4 376	-1 200	-27.42
	Provisions réglementées				
	Total I	902 756	866 057	36 699	4.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	109	79	30	38.07
	Emprunts et dettes financières diverses	22 788	23 827	-1 039	-4.36
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	401 513	483 655	-82 142	-16.98
	Dettes fiscales et sociales	117 298	134 192	-16 893	-12.59
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	49 469	13 993	35 476	253.52
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	591 177	655 746	-64 569	-9.85
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 493 933	1 521 803	-27 869	-1.83

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

591 177 655 746

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 602 515		1 602 515	1 505 485		97 031	6.45
Chiffre d'affaires NET	1 602 515		1 602 515	1 505 485		97 031	6.45
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			151 641	13 193		138 448	NS
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			1 754 157	1 518 678		235 479	15.51
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			367 740	253 258		114 482	45.20
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-9 032	3 375		-12 407	-367.61
Autres achats et charges externes *			889 520	863 196		26 324	3.05
Impôts, taxes et versements assimilés			12 350	6 399		5 951	92.99
Salaires et traitements			200 268	145 828		54 440	37.33
Charges sociales			71 626	51 832		19 794	38.19
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 759	49 566		-14 807	-29.87
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			146 511	10 841		135 670	NS
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			1 713 742	1 384 296		329 446	23.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			40 415	134 382		-93 967	-69.93
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

1 881

1 627

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2022	12	30/09/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	40 415		134 382		-93 967	-69.93
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 891		811		1 081	133.31
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 700		1 200		2 500	208.33
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	5 591		2 011		3 581	178.08
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	252		2 761		-2 509	-90.88
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	252		2 761		-2 509	-90.88
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 340		-750		6 090	811.95
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	7 855		32 578		-24 723	-75.89
Total des produits (I+III+V+VII)	1 759 748		1 520 688		239 060	15.72
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 721 849		1 419 634		302 214	21.29
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	37 899		101 054		-63 155	-62.50

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

AS2R

118 AVENUE BEAUREPAIRE

94100 ST MAUR DES FOSSES

ANNEXE DU 01/10/2021 AU 30/09/2022

CABINET SEROC AUDIT

70 A AVENUE DE NORMANDIE

PLA 222 BAT E5

94150 RUNGIS

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 493 933.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 602 515.24 Euros et dégageant un bénéfice de 37 899.33 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique méritant une information particulière pour une lecture avisée des comptes annuels n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2022.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2022.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Aucune dérogation aux principes comptables n'est intervenue.

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néant

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

Les nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composant sont appliquées depuis l'exercice 2011.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	1 455		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 200		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	299 374		
Installations générales agencements aménagements divers	4 773		
Matériel de transport	75 900		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 742		
TOTAL	384 788		
Prêts, autres immobilisations financières			3 500
TOTAL			3 500
TOTAL GENERAL	387 443		3 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			1 455	1 455
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 200	1 200
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			299 374	299 374
Installations générales agencements aménagements divers			4 773	4 773
Matériel de transport		191	75 709	75 709
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 742	4 742
TOTAL		191	384 598	384 598
Prêts, autres immobilisations financières	500		3 000	3 000
TOTAL	500		3 000	3 000
TOTAL GENERAL	500	191	390 253	390 253

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 455			1 455
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 200			1 200
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	268 431	21 945		290 376
Installations générales agencements aménagements divers	4 260	134		4 394
Matériel de transport	31 006	12 456	191	43 271
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 294	224		4 518
TOTAL	307 991	34 759	191	342 559
TOTAL GENERAL	310 645	34 759	191	345 214

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	21 945				
Instal.générales agenc.aménag.divers	134				
Matériel de transport	12 456				
Matériel de bureau informatique mobilier	224				
TOTAL	34 759				
TOTAL GENERAL	34 759				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	368 537	146 511	148 584		366 464
TOTAL	368 537	146 511	148 584		366 464
TOTAL GENERAL	368 537	146 511	148 584		366 464
Dont dotations et reprises d'exploitation		146 511	148 584		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 000		3 000
Clients douteux ou litigieux	432 133	0	432 133
Autres créances clients	253 913	-0	253 913
Impôts sur les bénéfices	13 120	13 120	
Taxe sur la valeur ajoutée	34 258	34 258	
Débiteurs divers	12 936	12 936	
Charges constatées d'avance	5 520	5 520	
TOTAL	754 880	65 834	689 046
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	3 500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	500		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	109	109		
Fournisseurs et comptes rattachés	401 513	401 513		
Personnel et comptes rattachés	10 855	10 855		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 885	22 885		
Taxe sur la valeur ajoutée	79 952	79 952		
Autres impôts taxes et assimilés	3 606	3 606		
Groupe et associés	22 788	22 788		
Autres dettes	49 469	49 469		
TOTAL	591 177	591 177		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	417.0000	600			600

Provision spéciale de réévaluation

Néant

Variations de la réserve de réévaluation

Néant

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	1 455	
Total général	1 455	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Néant

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	3 ans
Logiciel	Dégressif	3 ans
Agencements bureaux loués	Linéaire	de 5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire et Dégressif	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau & informat.	Dégressif	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	de 1 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de travaux ont été prises en compte sur la base des capacités normales de prestation de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Néant.

Produits nets partiels sur travaux en cours

Néant

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Néant

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Néant

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 000
Total	3 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	109
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 513
Dettes fiscales et sociales	17 260
Autres dettes	8 674
Total	36 556

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 520
Total	5 520

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Néant

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	1
Total	6

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Néant

A.S.2.R.

Société par actions simplifiée au capital de 250.200 €
Siège social : 118 avenue Beaurepaire - 94100 SAINT MAUR DES FOSSES
502 266 968 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 31 MARS 2023

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

(...)

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice social clos, soit un bénéfice de **37.899 €** en intégralité au poste **AUTRES RÉSERVES**, lequel sera ainsi porté à la somme de 624.360 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(...)

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Monsieur Amilcar RODRIGUES

